jusqu'au vendredi 15 octobre 2021

Festivals ? Cartographiez-vous

Le Ministère de la Culture, France Festivals et le CNRS réalisent une cartographie nationale des festivals. Les organisateurs de manifestations littéraires d'Auvergne-Rhône-Alpes sont invités à signaler leurs manifestations jusqu'au vendredi 15 octobre 2021.

Les organisateurs de festivals et fêtes du livre sont invités à remplir le questionnaire en ligne.
(temps de réponse : 2 minutes)

Les critères retenus pour cette recension sont les suivants :

- Les festivals qui correspondent à l'approche suivante : événements limités dans le temps (récurrents et à date fixe) et inscrits dans un territoire précis, qui développent un projet artistique ou culturel dans une logique éditoriale de programmation formant un tout.Commentaire : sont exclues les manifestations qui sont des structures « parapluie » abritant un assemblage de programmations non éditorialisées par un directeur.trice artistique ou un collectif de programmation et les manifestations qui nationales (exemple : fête de la Musique).
- La programmation de ces festivals se caractérise de la façon suivante : ils programment des oeuvres artistiques ou de l'esprit, proposées majoritairement par des professionnels, qui tirent l'essentiel de leurs revenus de la mise en relation de ces oeuvres avec les publics.
- Leurs indicateurs d'activités sont les suivants : **la durée minimale est de 2 jours** et la programmation comprend **plus de 5 spectacles / concerts / projections / rencontres avec le public - ou pour les arts visuels : expositions / artistes programmés**.
- Leur ancienneté est **au minimum de deux éditions**.Commentaire : la récurrence est une caractéristique fondamentale pour qualifier un événement de festival.